

Le CIR: une aide publique plébiscitée par les PME !

Par Céline Tridon, 09/12/2010

Aide publique la plus sollicitée devant les aides Oséo et le statut Jeune entreprise innovante, le CIR remporte un franc succès auprès des PME qui l'emploient. Toutefois, certains de ses aspects restent assez méconnus, même de ceux qui l'utilisent.

Le CIR, une bouée de sauvetage pour les entreprises en difficulté? Destiné à soutenir les PME innovantes, le crédit d'impôt recherche est en effet de plus en plus plébiscité pour aider les entreprises à pérenniser leur activité dans un contexte économique morose. C'est ce que met en avant l'enquête réalisée par Sogedev⁽¹⁾, spécialiste du conseil en financement: parmi les aides publiques les plus utilisées par les entreprises, **le CIR est cité par 40% des sondés**, suivi d'Oséo (26%) et du statut de Jeune entreprise innovante (21%). Pour près d'un tiers des entreprises interrogées, le CIR a permis de sauver la société grâce à la mise en place (à titre provisoire) du remboursement immédiat par l'État. Grâce à cette bouffée d'oxygène, les entreprises ont pu réaliser de nouvelles embauches et ainsi développer leur activité: près de la moitié affirme avoir recruté des bac+5, augmenté les dépenses d'investissement en matériel et développé de nouvelles activités comme l'export.

Seul bémol: le CIR reste méconnu, même de ceux qui l'utilisent! Ainsi, une PME sur cinq ne l'utilise pas et près de 12% déclarent ne jamais avoir fait appel aux aides publiques à l'innovation. Les principaux freins? **Le manque de temps, mais aussi la difficulté à identifier les projets éligibles, ainsi que la crainte d'un contrôle fiscal.** Pourtant, parmi les répondants, une majorité affirme n'avoir jamais été contrôlée et seuls 20% l'ont été dans les six mois suivant la déclaration CIR. Lorsqu'un contrôle fiscal a lieu, les principales causes de redressement révèlent la méconnaissance globale du dispositif: par exemple, des erreurs ont été constatées sur le temps alloué aux projets R&D.

(1) Enquête réalisée entre juillet et septembre 2010 auprès de 5000 PME.